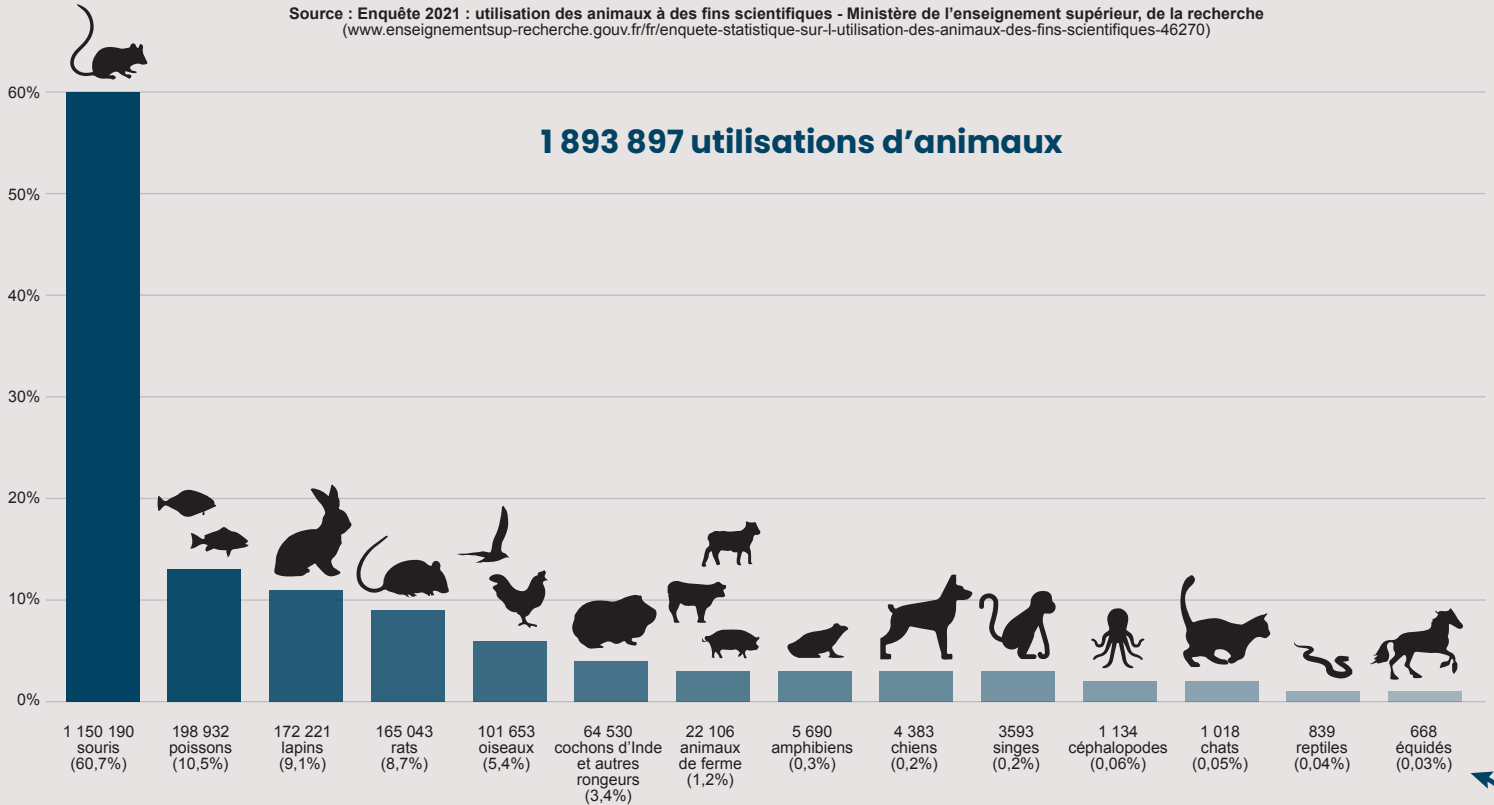
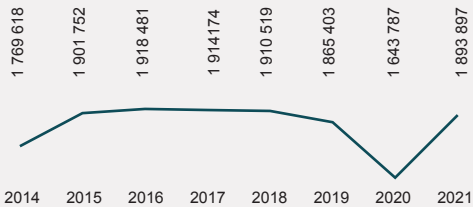


# Utilisation des animaux à des fins scientifiques dans les établissements français – Statistiques 2021

Source : Enquête 2021 : utilisation des animaux à des fins scientifiques - Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche (www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/enquete-statistique-sur-l-utilisation-des-animaux-des-fins-scientifiques-46270)



## Évolution du nombre d'utilisations depuis 2014



## Réutilisation

Toutes espèces confondues, le taux global de réutilisation est de 1,3%, soit 24 584 réutilisations. Il est beaucoup plus important chez des espèces comme les carnivores (chats : 56,9%), les animaux de ferme (chèvres : 33%) ou les singes (21,5%).

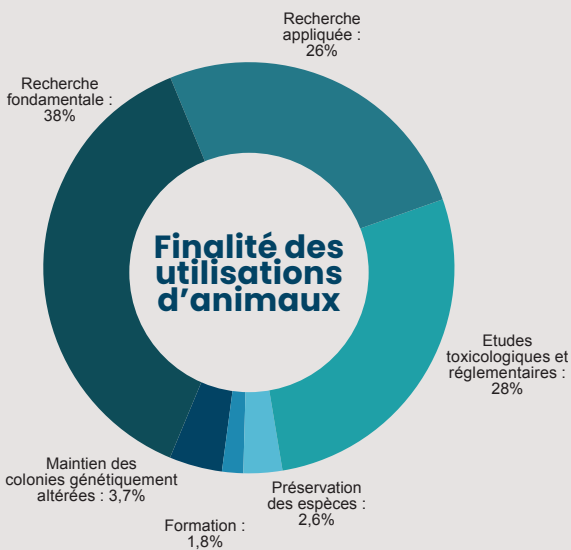
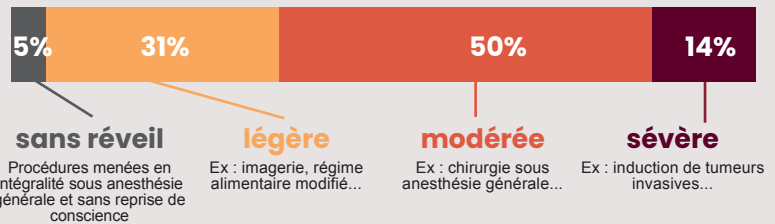


## Lire les données

Pour chaque espèce, les chiffres indiquent le nombre d'utilisations de l'espèce concernée et non le nombre d'animaux utilisés.

## Gravité des procédures expérimentales

La gravité des procédures expérimentales est définie par l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2013 relatif à l'évaluation éthique et à l'autorisation des projets. Les procédures de gravité sévère font l'objet de dispositions réglementaires supplémentaires.



## Les grands singes

Depuis 2010, l'utilisation des grands singes (chimpanzés, gorilles, orang-outangs) est interdite. Aucune dérogation n'a été accordée depuis cette interdiction. Aucune utilisation en Europe n'a été enregistrée depuis le début des années 2000.



## Animaux génétiquement altérés

Le nombre d'utilisations d'animaux génétiquement altérés est de 26%. À 89%, ce sont les souris qui sont majoritairement concernées.



**Gircor**

Comprendre la recherche animale et ses alternatives